

Edito

Lancement du Programme d'appui au secteur routier au Burkina



Cette newsletter est la première d'une série de six notes d'information. Elles ont pour objectif de vous tenir informés des avancées et des réalisations du Programme d'Appui aux PME du secteur routier lancé par le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE- Bruxelles) au Burkina Faso.

Ce programme se déroulera sur 18 mois à compter de juin 2008. Le CDE en a confié l'exécution à un consortium composé des bureaux d'études suivants: WSP International Management (Grande Bretagne), Bernard Krief Consultants (France), Ponts Formation Edition (Ponts et Chaussées - Paris) et de l'Association Professionnelle Baugewerbliche Verbände - BGV (Allemagne). Le consortium, lui, en a confié la coordination, au Burkina Faso, à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE).

L'objectif visé par ce programme est le renforcement des capacités des PME en gestion et en management. Pour ce faire, les actions suivantes seront entreprises:

- la sélection de 20 PME et leur formation sur 6 modules,
- l'accompagnement de 10 PME pour réaliser leur business plan
- la formation des syndicats et associations des entreprises sur 2 modules
- la formation des acteurs de l'entretien routier au Burkina sur les contrats à niveau de service
- la sensibilisation de tous les acteurs sur les problèmes de l'entretien routier.

Ce sont toutes les actions entreprises dans le cadre de ce programme qui faciliteront les relations avec les bailleurs de fonds et les banques.

Nous vous laissons donc le soin de découvrir cette première lettre d'information. Pour ce numéro, nous avons choisi de donner la parole au secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement du Burkina Faso. Il a accepté de faire le point avec nous sur la situation des PME du secteur routier dans le pays, leurs lacunes et leurs difficultés,

Paul Ouattara
Coordinateur local

Interview de M. Stanislas BERE, Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures

1. Le Centre de Développement des Entreprises (CDE) lance, en partenariat avec le 2iE, un programme d'appui aux PME du secteur routier au Burkina Faso. En tant que représentant du Ministère des infrastructures, comment accueillez-vous ce nouveau programme ?

Nous nous sentons tout à fait Intéressés par ce programme, dans la mesure où il entre parfaitement en adéquation avec les politiques menées par le gouvernement en matière de promotion du secteur privé. Depuis 2000, nous menons un vaste programme routier au Burkina : beaucoup d'investissements sont faits en matière de bitumage ou de réhabilitation des routes par exemple. Ceci en parfaite continuité avec le programme d'ajustement sectoriel des transports mené depuis 1992 dans le cadre des politiques de privatisation des travaux du secteur routier. Le deuxième programme sectoriel des transports (PST-2) a démarré en 2000 et a pour objectif de réhabiliter plus de 4000 km de routes en terre et de bitumer plus de 1600 km de voies. C'est un énorme programme qui nécessite donc de pouvoir travailler avec des partenaires efficaces.

Nous cherchons véritablement à mettre l'accent sur la promotion des PME pour qu'elles puissent remporter autant de marchés que possible ; même si, c'est vrai, elles rencontrent des difficultés liées à un manque d'expérience sur des travaux de cette ampleur.

Nous essayons de pousser à un allègement des critères de sélection afin de faire participer un maximum de PME. Et Si l' inexpérience de certaines a pu entraîner des problèmes tels que la résiliation de certains marchés ou leur mise en retard, dans l'ensemble, nous pensons qu'il faut poursuivre dans cette voie à condition que les PME se professionnalisent. Certaines entreprises se sont d'ailleurs fait remarquer : COGEB, par exemple, a commencé il y a dix ans avec de petites pistes à aménager et a, aujourd'hui, réalisé l'échangeur de Ouaga 2000.

Nous saluons toujours les initiatives qui vont dans le sens d'un appui au secteur privé et qui répondent à un besoin en matière de formation de nos PME du secteur routier.

2. Quelles sont, selon vous, les plus grosses difficultés rencontrées par les PME du secteur routier en matière de management au Burkina ?

Pour commencer, je dirai que nos PME rencontrent d'abord un problème d'accès aux marchés : les bailleurs de fonds posent des critères tels qu'ils en excluent beaucoup au départ. Nous essayons d'ouvrir ces critères petit à petit. Il faut savoir également que les marchés d'entretien courant des routes sont réservés aux entreprises nationales.



Ce sont des marchés qui, par an, s'élèvent à 10 milliards de Fcfa environ.

Un problème majeur, c'est les retards de paiement. Le gouvernement a mis en place un fonds d'entretien routier propre au Burkina qui a pour objectif de mobiliser et de sécuriser un maximum de ressources. Autrefois, c'est le Trésor qui mobilisait ces fonds, la mise en place de cette nouvelle structure va permettre d'être plus rapide dans les paiements et plus réactif à nos besoins.

Nos PME rencontrent également des problèmes en matière de ressources humaines et manquent de personnel qualifié. Dans le cadre du programme routier mené depuis 2000, nous avons organisé bon nombre de formations continues mais cela reste insuffisant. En plus, les entreprises sont souvent réticentes à former leur personnel par peur qu'ils soient débauchés ensuite. Le Burkina connaît un vrai manque d'ingénieurs et de techniciens. Les PME ont d'ailleurs tendance à privilégier le personnel employé de manière éphémère. Des intérimaires qui n'interviennent que lors de la période d'exécution de tel ou tel marché.

Les PME au Burkina rencontrent des difficultés pour l'acquisition de leur matériel. Ce qui leur fait principalement défaut, c'est leur esprit "commerçant" qui les pousse à vouloir ce qui est moins cher. Or ce n'est pas forcément le matériel qui va répondre au mieux à leurs besoins et qui va pouvoir durer. Ce genre de vision "à court terme" peut être amélioré en suivant des formations en gestion ou en management où l'on apprendrait à nos entrepreneurs à Investir.

Autre problème rencontré : les prix avancés lors de l'appel d'offres. Les bailleurs de fonds suivent ce principe pour l'obtention d'un marché : ils regardent dans un premier temps si l'entreprise est capable de le réaliser en étudiant son dossier, puis ils donnent le marché au moins-disant. Or, malheureusement dans certains cas, la commission ne peut pas tout vérifier et parfois, les entreprises tirent trop sur les prix. Si elles étaient mieux formées, elles sauraient qu'il y a des prix en dessous desquels on ne peut pas réaliser le travail demandé.

Suite, page 2

3. Ces lacunes ont-elles des conséquences sur l'économie du pays ?

Les routes sont une préoccupation majeure pour le Burkina : une bonne route permet les échanges, le commerce, et par là, le développement économique des régions. Lorsqu'un marché est résilié, les populations sont déçues : c'est un vrai retour en arrière. Pour prendre un exemple très simple, dans les villages, les paysans cultivent du mil. Un village mal desservi aura des difficultés pour vendre ses céréales et les prix s'effondreront.

4. Comment, selon vous, faire face à ces problèmes ?

Nous avons un énorme besoin en matière de construction d'infrastructures routières. Malheureusement, en raison de l'augmentation des prix des matières premières, certains bailleurs de fonds s'en écartent. C'est pourtant un secteur clef à développer si l'on espère atteindre les objectifs du Millénaire. Un effort doit être accompli également du côté des entreprises pour qu'elles exécutent les projets dans les délais et avec la qualité requise. Cela incitera les bailleurs de fonds à investir d'avantage au Burkina.

5. Le programme lancé par le Centre de Développement des Entreprises y répond-il ?

Cela reste un programme encore assez limité qui ne va pas résoudre les problèmes de financement et qui ne concernera directement qu'un petit nombre de PME... Mais il faut toujours commencer quelque part.

Le programme du Centre de Développement des Entreprises est une nouveauté. Il n'y a jamais eu de programme au Burkina formant des cadres à l'élaboration de business plan et j'en félicite l'originalité. Le business plan permet de projeter la situation de l'entreprise dans l'avenir, et donc de savoir où cela nous mène. C'est une bonne réponse au problème que l'on rencontre souvent au Burkina Faso : celui de l'immédiateté. Les entreprises ont tendance à vouloir tout et tout de suite, sans se soucier des conséquences de leur choix sur l'avenir. Choix qui s'avère souvent mauvais sur le long terme pour l'entreprise dans un premier temps, mais également pour tout le pays. Elaborer un business plan permet de se projeter au moins sur cinq ans. C'est d'ailleurs un exemple que le Ministère veut suivre. Nous allons publier une liste des marchés de travaux routiers prévus en 2009 ainsi que des prévisions sur les 5 ans à venir qui sera largement diffusée, entre autre sur internet. L'objectif est d'aider les entreprises à se faire une idée de l'état du marché sur le long terme.

PME bénéficiaires du programme du CDE au Burkina Faso

COGEB-Int.
Société Suzy Construction
SET /B
CGE
ECG Int.
Faso Routes
ETAS
STRUCOM Int.
TOUREZ
ECOBAA
MK Construction

EROH
ECCT
ECODI
CTG
EBTE
CARTAS
BETRA
SOGEB-P
GERBATP
EVE

Renforcement des capacités de l'expertise locale dans le diagnostic des PME du secteur de la maintenance des routes en Afrique - Ouagadougou 16-18 juillet 2008

Dans le cadre du programme d'appui aux PME et associations professionnelles dans la maintenance des routes, le CDE et l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE) ont conjugué leurs efforts pour organiser une session de formation sur la méthodologie de diagnostic des PME.



Remise des certificats de formation par Madame Fisher, chargée du programme Infrastructures, Délégation EU

Cette initiative était destinée aux coordinateurs et économistes locaux chargés de l'exécution du programme dans les pays concernés.

La formation qui s'était déroulée du 16 au 18 juillet 2008 dans les locaux de 2iE, à Ouagadougou, était animée par les Experts du Cabinet IDEA (Investissements & Développement pour l'Afrique).

Durant trois jours, une douzaine de participants venant de quatre pays (Burkina, Cameroun, Madagascar et Tanzanie) se sont familiarisés aux méthodes de diagnostics de l'entreprise (stratégique, organisationnel et de ressources humaines, marketing et commercial, approvisionnement, production, qualité, environnement) et à l'analyse des performances économiques, à l'aide de l'outil FUNDES et sur la base de cas concrets.

Cet outil est d'une efficacité sans équivoque, car il permet d'intégrer automatiquement les informations recueillies sur les PME, les conclusions par domaines et sous domaines prioritaires, de faire ressortir les forces et faiblesses de l'entreprise, de réaliser des analyses causales et de faciliter la formulation des recommandations. Il fournit au dirigeant de l'entreprise des informations pour mieux connaître sa situation et définir les actions prioritaires d'amélioration des performances.

Cette formation a permis de renforcer la capacité des coordinateurs et économistes locaux qui interviennent dans le programme du CDE, en particulier dans le domaine de l'accès aux informations clés de l'entreprise, de l'identification des domaines sensibles, des leviers d'amélioration des performances des PME et de la définition de plans d'actions appropriés (formations, projet de modernisation, conduite du changement) susceptibles de créer de la valeur ajoutée à l'entreprise.

M. Sid BOUBEKEUR, Coordinateur du secteur des infrastructures, CDE

Contact : - CDE, Bruxelles : Sid Boubekour, coordinateur du secteur des infrastructures. Email : sbu@cde.int
- 2IE, Ouagadougou : Paul Ouattara, Coordinateur du programme. Email : paul.ouattara@2ie-edu.org